



Projet de ligne Bickigen – Chippis

Situation actuelle et prochaines étapes

Information pour les communes, les autorités et les médias

28 janvier 2019

La ligne à très haute tension entre les sous-stations de Bickigen et de Chippis constitue la liaison la plus longue du réseau de transport suisse. Ce n'est pas uniquement pour cette raison qu'elle joue un rôle central dans la sécurité d'approvisionnement de la Suisse. La liaison directe entre le Valais et le plateau permet le transport d'électricité vers les centres de consommation suisses. Avec la mise en service de la nouvelle centrale de pompage-turbinage de Nant de Drance, le Valais produira dorénavant encore davantage d'hydroélectricité qui devra être acheminée aux consommateurs. Pour ce faire, il convient d'éliminer les congestions structurelles dans l'infrastructure. L'augmentation de la tension de la ligne Bickigen – Chippis de 220 à 380 kilovolts élimine l'une de ces congestions, ce qui implique la mise en œuvre d'importantes mesures de construction sur l'ensemble du tracé de la ligne.

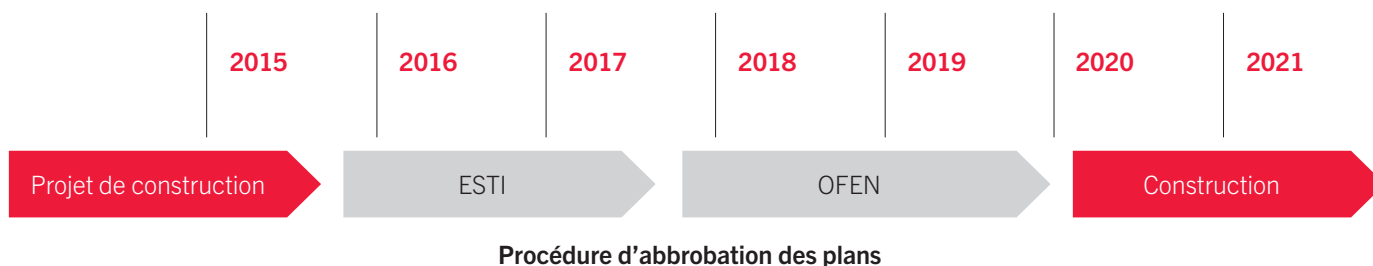
Oppositions contre l'ensemble du projet

En juillet 2015, Swissgrid a déposé le dossier d'approbation des plans auprès de l'Inspection fédérale des installations

à courant fort (ESTI), dossier qui a été mis à l'enquête publique à fin 2015. De nombreuses oppositions de communes et de la population ont été déposées contre l'augmentation de la tension et les mesures de construction y afférentes. En principe, seuls les habitants et les propriétaires fonciers résidant dans un corridor défini à proximité de la ligne ou y possédant des parcelles ont un droit d'opposition. Ce dénommé périmètre de légitimation est d'environ 120 mètres pour la ligne à très haute tension Bickigen – Chippis. Les opposants hors de ce périmètre doivent prouver leur qualité à agir. En juillet 2018, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a pris une décision partielle sur la légitimation des oppositions. Les opposants non légitimés ont été informés et ont pu ensuite contester la décision auprès du Tribunal administratif fédéral. Au premier trimestre 2019, l'OFEN mènera des séances de conciliation avec les opposants légitimés restants dans les cantons de Berne et du Valais. La décision de l'OFEN est attendue d'ici fin 2019. Celle-ci peut être contestée par voie de recours auprès du Tribunal administratif fédéral.

Calendrier de la procédure

Durée de la procédure optimale (sans renvoi devant les tribunaux)



Contacts avec les propriétaires fonciers et demandes de défrichement

Des défrichements doivent être entrepris durant la période de construction pour accéder à la ligne. Une fois les travaux de construction terminés, ces zones seront reboisées. Swissgrid s'est entretenue avec les différents propriétaires fonciers et a déposé les demandes y relatives. Ces discussions se sont achevées à fin 2018.



Modifications dans la sous-station de Wimmis

Swissgrid exploite la sous-station de Wimmis, d'importance nationale, en collaboration avec ses partenaires BKW et CFF. En effet, cette sous-station ne garantit pas seulement l'approvisionnement en électricité de la population voisine, mais également l'approvisionnement de l'ensemble du tunnel du Lötschberg. Afin de continuer à assurer un approvisionnement sûr, l'infrastructure existante de la sous-station sera renouvelée. La ligne Bickigen – Chippis transitera dorénavant par la sous-station de Wimmis, d'où la nécessité d'y entreprendre des travaux à proximité. L'OFEN a décidé que Swissgrid devait déposer une demande de modification mineure du projet de ligne auprès de l'ESTI en raison de l'écart du tracé de la ligne. L'ESTI doit encore statuer à ce sujet. Les travaux de transformation dans la sous-station de Wimmis sont prévus dans le courant de l'année 2019.

De plus amples informations sur ce projet de réseau sont disponibles sur notre site Internet sous www.swissgrid.ch/bickigen-chippis.